

Les opposants : « Vous êtes coupables, s'il y a des problèmes vous serez responsables »

Une soixantaine de personnes opposées à l'incinération des déchets a manifesté bruyamment à l'extérieur de la salle des délibérations.

• Vous êtes coupables, s'il y a des problèmes, vous serez responsables ». Les manifestants n'ont pu s'empêcher de crier leur colère après la décision des élus. Opposés à l'incinération des déchets, ils ont envahi la salle des délibérations au moment où les membres du Smeved s'apprétaient à partir, une fois le vote acquis. • Prudence oui, précipitation non » scandalaient les membres des Collectifs des Mauges, de Clisson, renforcés par des Vendéens et des Angevins confrontés aussi à la question du traitement des déchets ménagers.

• La décision était déjà prise » Ils n'étaient pas très nombreux les manifestants. • On s'est fait avoir a dit l'un d'eux. La réunion du Smeved était prévue dans un premier temps à 18 h 30. Puis il y a quelques jours, elle a été déplacée à 16 h 30. On n'a pas pu prévenir tout le monde. Mais notre pétition a recueilli 1 000 signatures ».

Les « anti » s'étaient répartis les tâches. Une majorité d'entre eux manifestait bruyamment à l'extérieur de la salle des délibérations et d'autres suivaient les débats, venant rendre compte régulièrement.

Le suspens n'a pas été long. Au bout d'un peu plus d'une heure, le vote était acquis. Ce sera le scénario 3 • comme prévu. • Dans son principe, la décision était déjà prise depuis un an » assurent Rémi Marin et Pierre Chalopin du Collectif des Mauges. Eux disent qu'il faut privilégier le tri : • Après le tri sélectif, 50 à 60 % des déchets compostés sont valorisés. Les 40 % restant sont enfouis secs et on peut les compacter sans qu'ils produisent de méthane. »

Pour Kai Hartwich, conseiller municipal de Chanteloup-Les Bois, c'est clair : • Maintenant ils vont moderniser le site de Bourgneuf-en-Mauges qui est un site de compostage sur ordures brut et un lieu où on enfouit les déchets. Et puis ils vont construire une nouvelle usine d'incinération à la Séguinière. »

Candidat ? Pourquoi pas ?

• Pas du tout répond Gérard Fauconier, le président du Smeved. Rien n'est arrêté. Le Smeved est un syndicat d'études. Maintenant il va falloir tout mettre en œuvre dans les pro-



Les anti-incinération ont accompagné de leurs slogans sonores les délibérations des élus

chains mois. • Au cours d'un dialogue impromptu avec les manifestants, Jean-Yves Templier de la Communauté de communes de Clisson a lâché : • Si je suis candidat pour accueillir la future usine d'incinération ? Pourquoi pas ? • Mais vous ne savez pas que c'est dangereux pour la santé ? » a rétorqué un membre du Collectif. • Les

techniques ne cessent de se perfectionner » a répondu l'élu. Le dialogue de sourds est parti pour se prolonger. Et les « anti » ne voient pas comment la décision des élus pourrait être déferée devant la justice : • Sur quel fondement juridique » s'interrogent-ils.

L'incinérateur de La Séguinière tourne aujourd'hui à pleine capacité

L'incinérateur de La Séguinière brûle actuellement 27 000 tonnes de déchets venant de quatre communautés de communes. L'usine, gérée par l'entreprise Bouyer-Leroux, est saturée.

L'incinérateur installé à La Séguinière tourne actuellement au maximum de sa capacité. • Nous incinérons aujourd'hui 27 000 tonnes de déchets. Nous ne pouvons pas faire plus » précise Emmanuel Briet, directeur d'exploitation de l'usine Bouyer-Leroux. Le site, qui récupère l'énergie produite pour faire fonctionner une briqueterie, a vu le jour en 1983. Il ne sera bientôt plus

aux normes. Il brûle les déchets de quatre communautés de communes. La Communauté d'agglomération du Choletais, principal pourvoyeur en ordures ménagères, mais également celles de Clisson, Vallet et du Loroux-Bottiereau.

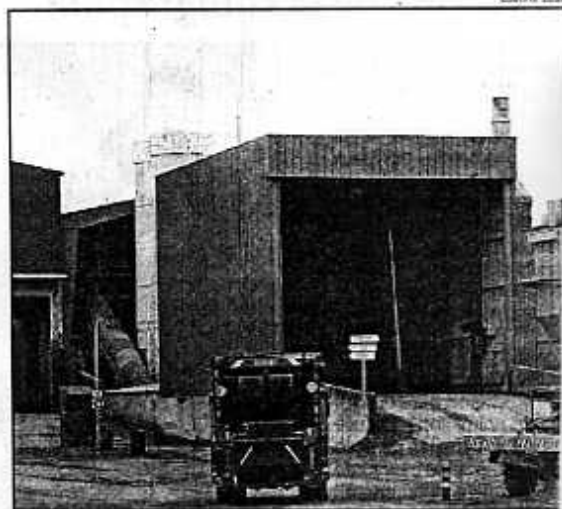
Baisse du tonnage mais pas du nombre d'emballages

• L'excédent des ordures que nous ne pouvons incinérer est dirigé vers notre Centre d'enfouissement technique (CET), également à La Séguinière, soit environ 12 000 tonnes ». C'est dire s'il y a bien urgence à trouver une solution pour faire face à la demande.

• Un volume important de papier et carton d'emballage se retrouve aujourd'hui dans les poubelles domestiques constate Emmanuel Briet. Mais la ten-

dance est une baisse du tonnage mais pas du nombre des emballages. Les industriels ont fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour diminuer le poids des emballages. C'est le cas des bouteilles d'eau en plastique qui sont plus légères qu'avant ».

Quant aux déchets verts qui se retrouvent dans les ordures ménagères, le responsable de Bouyer-Leroux constate que • Cholet est coupé en deux. La zone proche de la déchetterie comporte peu de déchets verts mais leur proportion augmente plus on s'en éloigne ». Ce qui donne un argument supplémentaire à la construction d'une nouvelle déchetterie au Cormier comme cela a été décidé.



L'usine d'incinération de La Séguinière a été construite en 1983